

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Conseil d'Administration
Mercredi 17 Avril 2019 à 9h30 - Salle RDC au Pavillon.

Relevé de décisions

Le Conseil d'administration dans sa formation complète est constitué de 25 membres.
Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 13 membres présents ou représentés.

	Présent	Absent	Pouvoir
Collège des enseignants-chercheurs:			
Anne D'Orazio (présidente)	X		
Suzel Balez	X		
Laurence Bassières	X		
Chimène Denneulin	X		
François Guéna	X		
Gérald Gribé	X		
Thomas Elefteriou	X		
Collège des ATS			
Laurence Probst	X		
Aurélie Timsit		X	L. Probst
Barmak Lahiji		X	P. Bourdier
Philippe Bourdier	X		
Collège des étudiants			
Charlotte Aristide	X		
Clémentine Cau	X		
Romain Robinet		X	C. Aristide
Miguel Madrid-Vertel		X	C. Cau
Personnalités de droit:			
Florence Berthout (Conseil régional d'IDF)		X	
Cécile Fridé (CROAIF)	X		M. Lemardeley
Jean- Luc Delpeuch (Président D'Hesam Université)			
Marie Christine Lemardeley (Métropole du Grand Paris)		X	
Personnalités qualifiées			
Marion Cloarec- Simon (Consultante Filière bois construction)	X		M. Villette
Marie Villette (Directrice générale de l'établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette)		X	
Mireille Alphonse (Vice-Présidente de l'établissement public territorial Est Ensemble en charge de l'Environnement et de l'écologie urbaine)		X	
Josè-Manuel Gonçalves (Directeur du CENTQUATRE-PARIS)		X	
Laurent Ducourtieux (directeur des études Bi-cursus architecte-ingénieur à l' EIVP)	X		
Marc Le Coq (Directeur du centre Michel Serres d'Hesam Université)	X		
Nombre de voix	15		6

A l'ouverture de la séance, la Présidente constate que **le nombre de voix est de 21** (15 présents + 6 pouvoirs).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut dûment délibérer.

9H30 ouverture de la séance du Conseil d'Administration

9h35 Accueil et présentation de madame Vincentella de Comarmond qui rejoindra notre établissement comme directrice adjointe.

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
--------	--------	--------------------------------	---------------	-----------

9H30	1	Approbation du CR du 12/03/2019	Anne D'Orazio	CR du CA du 12/03/2019
<p>Décision : Le Conseil d'Administration n'est pas en mesure d'approuver le compte-rendu de la séance précédente, celui-ci n'ayant pas été rédigé dans les temps. Cette approbation est reportée sine die. Le Conseil d'Administration prend acte des démarches de la direction pour pallier cette défaillance.</p>				

9h50 Arrivée de Jean Luc Delpuech

Le nombre total de voix est porté à 22 (16 présents et 6 pouvoirs)

9h45	2	Point d'actualités et d'information sur le suivi des décisions du CA	Anne D'Orazio	
<p>Ont abordés les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sollicitation de la Comue Hesam par la mairie de Paris concernant le travail de re-construction de Notre-Dame. • Questions des archives de l'établissement. • Audition des candidats pour le poste de responsable des Éditions de la Villette. • Présentation Pitch Hesam et Bachelor Hesam – réunion du 13 mai 2019. <p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.</p>				

10h20	3	Présentation et approbation du Budget Rectificatif n°1 de l'Ensaplv	Christian Brossard et Caroline Lecourtois	Budget Rectificatif n°1_Exercice 2019
<p>Discussion :</p> <p>Le CA prend acte que la baisse du niveau de déficit budgétaire par rapport au budget initial est l'indicateur retenu par le contrôleur financier pour rendre soutenable le budget rectificatif n°1, et non le niveau de fonds de roulement comme cela est habituellement la norme. Ce changement d'indicateur a pour effet dommageable de dissimuler la situation financière réelle de l'établissement. Cette hypothèque à prélever sur le fonds de roulement devra être impérativement levée au moment du budget rectificatif n°2, pour rétablir la sincérité budgétaire, honorer les charges à payer et permettre d'engager et de payer les travaux nécessaires de remise aux normes de l'établissement.</p> <p>Décision :</p> <p>Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, modifié par le décret n°2017-61 du 23 janvier 2017,</p> <p>La Directrice entendue,</p>				

Le Contrôleur budgétaire entendu,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête les éléments de prévisions budgétaires 2019 comme suit :

Tableau 1 : autorisations d'emplois

Plafonds d'emplois :

- 101.5 (sous plafond LFT)
- +1 (hors plafond LFT)
- Soit 102.5 (plafond de l'organisme)

Tableau 2 : autorisations budgétaires

Dépenses AE :

- Personnel : 3 058 419 €
- Fonctionnement : 2 851 960 €
- Investissement : 322 700€

Dépenses CP :

- Personnel : 3 058 419 €
- Fonctionnement : 2 851 960 €
- Investissement : 370 857€

Recettes : 5 826 250 €

Solde budgétaire : 474 986 €

Tableau 4 : équilibre financier

- Besoins : 474 986 €
- Financements : 474 986 €

Tableau 6 : compte de résultat prévisionnel

- Variation de trésorerie : -474 986 €
- Résultat patrimonial : - 37 925 €
- Capacité d'autofinancement : 294 576 €
- Niveau global du fonds de roulement : 1 820 774 €

Vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 7

Nbre de votes pour : 15

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 22

11h10 départ de Chimène Denneulin qui donne pouvoir à François Guéna

Le nombre total de voix est porté à 22 (15 présents et 7 pouvoirs)

11h10	4	<i>Point d'information sur l'organisation de la procédure Concours enseignants - 2019</i>	Anne D'Orazio	Rapport de présentation
-------	----------	---	---------------	-------------------------

11h42 départ de Jean Luc Delpeuch et donne pouvoir à Laurent Ducourtieux

Le nombre total de voix est porté à 22 (14 présents et 8 pouvoirs)

Décision :

Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.

11h58	5	Point d'information sur les ressources humaines des personnels ATS et organigramme des services	Caroline Lecourtois	
<p>12h10 départ de Marc Lecoq Le nombre total de voix est porté à 21 (13 présents et 8 pouvoirs)</p> <p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.</p>				

12h30	6	Point d'information sur les relations CNOA-CROAIF et ENSAPLV	Caroline Lecourtois Et Cécile Fridé	
<p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.</p>				

12h45	7	Examen de la proposition de création d'un « master urbanisme » en partenariat avec Sorbonne Université (Paris IV)	Philippe Dehan	Projet de formation
<p>13h05 départ de Marion Le Cloraec Simon portant le pouvoir de Marie Villette Le nombre total de voix est porté à 19 (12 présents et 7 pouvoirs) 13h20 départ de François Guena portant le pouvoir de Chimène Denneulin Le nombre total de voix est porté à 17 (11 présents et 6 pouvoirs)</p> <p>Décision :</p> <p>Le Conseil d'Administration souhaite amorcer la réflexion sur ce cursus mais s'interroge sur la temporalité de sa mise en œuvre et le fait que ce double-cursus s'inscrive en dehors de le Comue Hesam.</p> <p>En l'état du dossier présenté et au vu des questions relatives au périmètre partenarial proposé, le Conseil d'Administration décide, à la majorité des membres présents ou représentés, de sursoir au vote :</p> <p>Ne prend pas part au vote :</p> <p>Abstention : 1 Nbre de votes pour : 15 Nbre de votes contre : 1 Nbre de votants : 17</p> <p>La Conseil d'Administration souhaite que la réflexion globale soit menée sur l'opportunité de double-cursus Architecture & Urbanisme, en poursuivant d'une part les échanges sur le dossier Sorbonne Université (Paris IV) et d'autre part en décidant la création d'une mission ad-hoc qui aura pour objet d'examiner les différentes sollicitations ou pistes qui s'offrent à l'ENSAPLV afin de construire un positionnement stratégique de l'établissement sur ce point. Ce travail sera mené grâce à la création d'un groupe de travail missionné sur ce sujet ; sont proposés pour le CA Laurent Ducourtieux, Gérald Gribbé et Anne D'Orazio, il sera complété de membres du CPS.</p> <p>A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote sur cette proposition :</p> <p>Ne prend pas part au vote :</p> <p>Abstention : 0 Nbre de votes pour : 17 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 17</p>				

13h45 départ de Laurence Bassières donnant pouvoir à Suzel Balez
Le nombre total de voix est porté à 17 (10 présents et 7 pouvoirs)

13h45	8	Présentation et validation du Règlement intérieur du CT et du CHSCT	Amandine Kowalski	RI du CT et RI du CHSCT
<p>Décision :</p> <p>A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration valide le règlement intérieur du CT :</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : Nbre de votes pour : 17 Nbre de votes contre : Nbre de votants : 17</p> <p>Décision :</p> <p>A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration valide le règlement intérieur du CHSCT :</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : Nbre de votes pour : 17 Nbre de votes contre : Nbre de votants : 17</p> <p>13h55 départ de Cécile Fridé portant le pouvoir de Marie Villette Le nombre total de voix est porté à 15 (9 présents et 6 pouvoirs)</p>				

14h00	9	Questions diverses	Anne D'Orazio	
<p>Fonctionnement des institutions</p> <p>Réuni ce jour en séance plénière, le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité des membres présents ou représentés la motion suivante :</p> <p><i>« Dans le cadre du bon fonctionnement des instances, le Conseil d'Administration rappelle que statutairement, seuls les membres élus titulaires du CFVE sont habilités à siéger aux séances plénières de cette commission.</i></p> <p><i>Les suppléants ont été élus afin de pallier une absence prolongée d'au moins 6 ou définitive d'un membre titulaire.</i></p> <p><i>Les élus titulaires du collège enseignants sont les suivants :</i> <i>Marie Jeanne Hoffner (ATR-APV)</i> <i>Sophie Descat (HCA)</i></p>				

Sylvain Ebodé (STA CIMA)
 Dominique Beautems (STA-OMI)
 Iona Iosa (SHS)
 Frédérique Audigier (TPCAU)
 Albert Gilles Cohen (TPCAU)
 Philippe Dehan (TPCAU)
 Philippe Hilaire (VT GP)
 Emmanuel Mourier (TPCAU)
 Victoria Pignot (TPCAU)
 Fanny Rozé (TPCAU)

Afin d'assurer la représentativité de l'ensemble des champs et des sous champs disciplinaire, le conseil d'administration a autorisé, par délibération du 12 octobre 2018, le principe de participation des suppléants, autant que de besoin sans droit de vote. Cette mesure exceptionnelle vise uniquement à assurer la représentativité de l'ensemble des champs et sous champs disciplinaires.

Au regard de la composition de la CFVE, issue des élections du 22 octobre 2018, cette mesure s'applique exclusivement pour assurer la représentativité du sous-champ ATR-RA au sein de la CFVE en la personne de Paul Girard (ATR-RA)

Le Conseil d'Administration rappelle que cette mesure exceptionnelle ne saurait devenir une norme générale de participation des suppléants.»

Décision :

Ne prend pas part au vote :

Abstention :

Nbre de votes pour : 15

Nbre de votes contre :

Nbre de votants : 15

Départ de Laurent Ducourtieux portant le pouvoir de Delpéuch

Départ de Laurence Probst portant le pouvoir de

Le nombre total de voix est porté à 11 (7 présents et 4 pouvoirs)

11h30	10	Point d'information et suivi des dossiers « Desserrement locaux, ADAP, ISST »	Caroline Lecourtois et Thomas Elefériou	
-------	-----------	--	---	--

Décision :

Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.

11h50	11	Point d'information et suivi du dossier « CPER » (Contrat Plan Etat Région 2020-2025)	Anne D'Orazio et Caroline Lecourtois	
-------	-----------	--	---	--

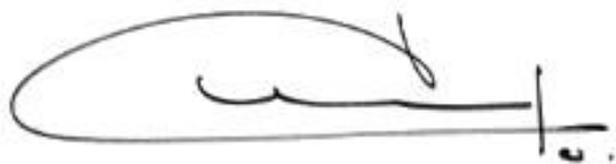
Ce point d'information est reporté à une date ultérieure

12h30	12	<i>Questions diverses</i>	Anne D'Orazio	
Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ces questions diverses				

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du Conseil d'administration lève la séance à 14h30

La date programmée de la prochaine séance plénière du Conseil d'administration : 5/07/2019 - Pavillon

La Présidente de séance,
Anne D'Orazio

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne D'Orazio', with a large loop at the start and a vertical line at the end.